

Alexandra TARRIEUX-ANTRANIKIAN

[dpt09@parti-reconquete.fr](mailto:dpt09@parti-reconquete.fr)

Monsieur Le Proviseur  
5 rue du Lieutenant Paul Delpech  
BP 70071  
09007 FOIX Cedex

A Foix, le 10 février 2023,

Objet : Atteinte à l'obligation de neutralité

Monsieur Le Proviseur,

J'ai été avertie, par des élèves et des parents d'élèves inquiets via le réseau Parents Vigilants, que des bénévoles de l'antenne fuxéenne de l'association SOS Méditerranée sont intervenus, mercredi 1<sup>er</sup> février, auprès des élèves de votre établissement, mettant en avant leurs actions menées en mer Méditerranée à travers une exposition dans le hall d'entrée, le foyer et le centre de documentation et d'information.

Ce jour-même, on me signale que ladite exposition est toujours dans vos locaux.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'association SOS Méditerranée prône la défense d'une vision morale et politique particulière. L'école n'a pas à servir de lieu de propagande pour les complices de passeurs dont l'action s'apparente à du trafic d'êtres humains.

Nous ne pouvons nous résoudre à ce que ce genre d'association joue sur la sensibilité et la générosité des élèves au détriment de l'objectivité.

Vous devriez au contraire apprendre aux élèves à être en capacité de faire face à la propagande, à comprendre la complexité du monde et aiguiser leur jugement critique sans orienter leur pensée. Ceci devrait être une de vos priorités au lieu de faire de l'école un instrument de propagande pour l'immigration illégale.

La vraie vocation de l'école est d'instruire. Elle doit rester un sanctuaire et nous nous devons de protéger nos enfants en interdisant toute forme de propagande idéologique ou politique à l'école.

Cette exposition, qui dure déjà depuis dix jours alors que les journées portes ouvertes de votre établissement sont prévues ce week-end, relève de votre responsabilité en tant que chef d'établissement qui a donné son autorisation pour cela.

En ouvrant la porte à cette association militante, vous avez trahi le principe de neutralité du service public de l'Education Nationale.

Par conséquent, je compte sur vous pour faire cesser cette exposition de l'association SOS Méditerranée.

Pour information, j'adresse en parallèle une lettre au recteur de l'académie.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agrérer, Monsieur le Proviseur, l'expression de mes salutations distinguées.

Alexandra TARRIEUX-ANTRANIKIAN  
Déléguée départementale Reconquête Ariège